

COMMUNIQUÉ
DE LA FÉDÉRATION CGT DU SPECTACLE
ET
DU SYNDICAT NATIONAL DES ENTREPRISES ARTISTIQUES ET
CULTURELLES

Le 17 juillet 2009 à Avignon, un millier de professionnels du spectacle vivant public et privé, se sont réunis dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes, à l'initiative de la Fédération CGT du Spectacle et du SYNDEAC, à l'appel de nombreuses organisations d'employeurs et de salariés .

Durant l'Assemblée Générale du 17 juillet à Avignon, les représentants du théâtre, de la danse, de la musique, du cirque, des arts de la rue ont affiché la convergence de leurs analyses : la situation politique et économique est grave, et bien que les succès du secteur soient évidents en France, comme à l'étranger, leurs revendications ne sont pas prises en compte.

Ils demandent, en particulier :

- une loi d'orientation pour préciser la place de l'art et de la culture dans notre société, le rôle de l'État et celui des collectivités territoriales qui désormais financent la grande majorité du secteur ;
- une évolution des réseaux et des programmes, la création et le financement de nouveaux labels (centres nationaux des arts de la rue, pôles nationaux des arts du cirque, pôles européens...) ;
- un soutien accru aux outils de production, dont les compagnies ;
- des aides pour développer et pérenniser les emplois et remettre à niveau les salaires, notamment des artistes et des techniciens ;
- la mise en place d'un vaste plan d'éducation artistique ;
- la définition d'une véritable politique culturelle européenne et internationale ;
- la création d'un observatoire national afin de mieux connaître l'ampleur du secteur.

Au vu de la dégradation des moyens accordés aux structures par les non ré-indexations successives et l'accroissement des charges, les entreprises du secteur sont aujourd'hui exsangues et leurs capacités de production et de diffusion sont en périls.

Les représentants du spectacle vivant exigent un plan de relance et de développement, auquel le Président de la République s'était déclaré ouvert, pour surmonter la crise, et redonner un souffle nouveau à ce domaine.

Les professionnels constatent que les promesses ne sont toujours pas tenues.

Bien au contraire, au cours du débat, des inquiétudes sont apparues concernant les décisions gouvernementales :

- la mise en place de la RGPP (révision générale des politiques publiques) risque de briser l'architecture du ministère de la Culture ;
- la réforme des collectivités territoriales pourrait induire un retrait de la clause de compétence générale aux départements et aux régions, supprimant peu à peu leurs possibilités d'intervention pour l'art et la culture ;
- le Conseil pour la création artistique, animé par Marin Karmitz, annonce une transformation radicale du ministère de la Culture, en tentant de le priver des prérogatives de la Direction de la création artistique, en diminuant ses moyens et en dialoguant, à sa place, avec les autres ministères.

Les professionnels fustigent l'attitude :

- du ministre des Finances qui, en 2010 et 2011 veut diminuer la ligne création de 35 millions d'euros et les interventions de la délégation au développement et aux affaires internationales (action culturelle, enseignements artistiques...) de sommes considérables ;
- du ministre des Affaires étrangères qui a renoncé à plus de 40 millions d'euros annuels d'actions culturelles extérieures empêchant ainsi à court terme le rayonnement de notre pays.

L'Assemblée Générale a voté trois motions à la quasi unanimité:

- **Motion 1** : élaboration d'une loi d'orientation - avec un protocole de décentralisation déterminé en concertation avec les collectivités territoriales - et d'une loi de programmation, destinées à protéger et développer le spectacle vivant ;

- **Motion 2** : mise en œuvre d'urgence d'un plan de relance et de développement pour notre secteur;

- **Motion 3** : suppression du Conseil pour la création artistique.

Une autre motion a été adoptée à l'unanimité ; à la suite des « bavures de Montreuil » du 10 juillet dernier, elle dénonce les violences policières et l'usage de flashball (voir la pièce jointe).

L'Assemblée Générale s'est conclue sur la nécessité de mettre en place dès la rentrée d'autres formes d'actions avec les publics, les responsables politiques, toutes les personnes concernées par l'art et la culture et par le service public en général.

En particulier, une journée d'actions et de mobilisation nationale aura lieu le 21 septembre, dans toute la France.

la Fédération CGT du Spectacle

le SYNDEAC (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles)